

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e), Céline MALANDIN représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, ECF SPS ENTREPRISES,

atteste que

Monsieur ZAKRITI Mohamed
salarié(e) de l'entreprise LIP AVIGNON TRANSPORT
a suivi l'action FCO MARCHANDISES

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation ¹
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 27/04/2026 au 04/05/2026
pour une durée de 35,00 heures ².

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à AVIGNON
Le 12/05/2026

Responsable d'Agence
Céline MALANDIN



1 Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

2 Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

ECF SUD PREVENTION SECURITE ENTREPRISES AVIGNON

Agence certifiée testeur CACES®

135 avenue Pierre Séward MIN Bat U2 84000 Avignon 04 90 89 24 00 avignon@ecf-sps.fr
Plateau technique : 285 rue Gallias 84000 AVIGNON

Siège social : ECF SPS ENTREPRISES AVIGNON 135 avenue Pierre Séward MIN Bat U2 84000 Avignon – France
SASU au capital de 507 550 € - RCS Avignon B523 674 521 – SIREN : 523 674 521 - TVA intracommunautaire : FR 32 523674521
N° de déclaration d'activité : 93 84 03436 84 – Code NAF : 8553Z

www.ecf.asso.fr/reseau/ecf-sps

